

Horaire de la journée

<i>8 h.00 – 8 h.45</i>	Accueil des participants et participantes
<i>8 h.45 – 9 h.00</i>	Mot de bienvenue de M. Christian Hart, président de la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
<i>9 h.00 – 9 h.30</i>	Conférence d'ouverture par Mme Hélène Gignac
<i>9 h.30 – 10 h.00</i>	Présentation du concept d'une Réserve de biosphère appliqué au Lac-Saint-Pierre par M. Christian Hart
<i>10 h.00 – 10 h.15</i>	Pause Santé
<i>10 h.15 – 10 h.40</i>	Commission Conservation Présentation de M. Stéphane Nourry
<i>10 h.40 – 11 h.05</i>	Commission Éducation Présentation de Mme Vicky Violette
<i>11 h.05 – 11 h.30</i>	Commission Recherche Présentation de M. André Barabé et de Mme Véronique Marchand
<i>11 h.30 – 11 h.55</i>	Commission Développement Présentation de Mme Rose-Hélène Coulombe
<i>11 h.55 – 12 h.00</i>	Déroulement des ateliers
<i>13 h.15 – 13 h.30</i>	Les participants et participantes sont invités à se diriger vers leurs ateliers
<i>13 h.30 – 15 h.00</i>	Ateliers (se référer à l'intérieur du cahier du participant)
<i>15 h.00 – 15 h.30</i>	Pause-Santé
<i>15 h.30 – 16 h.00</i>	Plénière sur les ateliers
<i>16 h.00 – 16 h.30</i>	Présentation de la démarche de labellisation par Mme Marie-Line Sauvé
<i>16 h.30 – 16 h.45</i>	Mot de la fin du deuxième forum
<i>16 h.45</i>	Cocktail de fermeture et tirage de prix de participation



*Mot du président de la
Coopérative de solidarité de la Réserve de la
biosphère du Lac-Saint-Pierre,
M. Christian Hart*

« M. Hart est président de la Coopérative depuis 2006 et occupe la fonction de responsable administratif adjoint et agent de développement agroalimentaire, touristique et économie sociale au CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska »

Depuis le 9 novembre 2000, le Lac Saint-Pierre est reconnu par l'UNESCO comme Réserve de la biosphère. Des sept enjeux identifiés lors du premier forum qui a eu lieu en 2003 à Louiseville, c'est celui d'assurer la permanence et le développement harmonieux de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre qui a le plus mobilisé les administrateurs de la Coopérative. Grâce à nos partenaires financiers, cet enjeu a été pleinement réalisé.

La mise en place des commissions et la commercialisation touristique dans le respect des principes du **développement durable** sont sans contredit les deux thèmes qui décrivent le plus ce forum qui se déroulera grâce à votre participation aujourd'hui.

Une Réserve de biosphère n'a raison d'être que par l'implication des gens qui l'habitent. Que vous soyez des élus(es), des entrepreneurs touristiques, des spécialistes du développement, des conservationnistes, des chercheurs ou des étudiants(es), votre participation à ce forum et, nous l'espérons, aux différentes commissions est pour nous essentielle.

Merci et bon forum,

« Tous vers une démarche durable »



*Mot du Député de Bas-Richelieu
Nicolet-Béancour et Président du Caucus du
Bloc-Québécois, M. Louis Plamondon*

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue aux participants et aux participantes du deuxième forum de la Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Née en 2000 du besoin de commercialiser de façon regroupée les attraits, les activités et l'hébergement, la Coopérative a pris la relève des trois bénévoles qui ont réalisé et déposé la demande d'accréditation pour que le lac Saint-Pierre soit reconnu Réserve de biosphère par l'UNESCO.

Une des premières tâches de la Coopérative fut de réaliser un plan de coopération qui jetait les bases de relations entre les différents partenaires locaux, régionaux et nationaux. De façon simultanée, elle débuta, en 2000 la réalisation du plan directeur qui énoncerait une vision du développement en accord avec les principes du développement durable.

Ce plan établit l'écotourisme en son sens large et le tourisme culinaire comme les bases d'un développement bénéfique aux communautés riveraines.

Ce deuxième forum permettra sûrement de sensibiliser la population à la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, à perfectionner le plan directeur, à reconnaître des projets et des activités existantes et à susciter d'autres projets innovateurs.

Bon forum et mes salutations à toutes et à tous,

Louis Plamondon



Mot du Maire de la Ville de Nicolet



M. Alain Drouin

Chers(es) amis(es),

Bienvenue à Nicolet ; vous aurez remarqué que la formule, de ma part, est particulièrement originale. Je vous le redis donc : « Bienvenue à Nicolet ». Je suis heureux de pouvoir vous dire toute ma fierté d'être avec vous ce matin, et de vous accueillir ici, à l'École Nationale de Police du Québec dans le cadre de ce Forum 2007 de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Ma fierté d'être avec vous ce matin s'explique de plusieurs façons, et vient d'abord de thème même du forum : « Tous vers une démarche durable ». Ma fierté vient aussi du prestige accordé à notre lac Saint-Pierre qui a reçu le statut de « Réserve mondiale de la biosphère », prestige facilement associable à l'endroit où nous sommes maintenant.

Sans plus de formalité, je vous souhaite une excellente journée, une journée qui aura une longue portée, une portée aussi longue que les ambitions qui vous habitent.

Alain Drouin,
Maire de Nicolet

Conférence d'ouverture

Conférencière invitée : Mme Hélène Gignac

Curriculum vitae

Hélène Gignac est directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle, un centre collégial de recherche appliqué associé au Cégep de Sorel-Tracy, depuis 2000.

Écologiste depuis près de 30 ans, elle a notamment axé son mémoire de maîtrise en science politique sur « l'écologie politique ». Elle a fait partie du comité de rédaction du projet de « Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre » qui a porté le dossier jusqu'à sa reconnaissance par l'UNESCO.

En 2005, elle a été nommée Femme de l'année dans le Bas-Richelieu pour son engagement en environnement.

Résumé de la présentation

LE LAC SAINT-PIERRE, UN MODÈLE?

Au Canada, la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre est généralement considérée comme l'un des modèles à suivre pour implanter le développement durable. Mythe ou réalité? À partir d'anecdotes vécues au cours de la démarche de reconnaissance et de références tirées de l'approche des réserves de biosphère de l'UNESCO, Hélène Gignac fait ressortir les attraits du Lac-Saint-Pierre mais aussi ses défis à travers les trois fonctions des réserves de biosphère.

Le concept de réserve de biosphère a aidé à formuler celui du développement durable. En 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro au Brésil, on s'est basé sur le concept des réserves pour promouvoir un développement durable sur la terre entière. En 1995, la conférence internationale de Séville en Espagne a confirmé le rôle des réserves de biosphère en tant que zones d'expérimentation du développement durable. Plus que jamais, dans le contexte des changements climatiques, l'enseignement des réserves de biosphère est précieux pour le reste de la Planète, pour l'avenir de la Terre. Et le réseau des réserves de biosphères de l'UNESCO constitue un canal privilégié pour échanger sur de meilleures pratiques.

S'il est un modèle, le Lac-Saint-Pierre le demeurera-t-il encore longtemps? La réponse dépend en grande partie de l'implication que joueront les individus et organismes du milieu dans l'opérationnalisation du développement durable sur le territoire

Commission Développement

Présentation par Mme Rose-Hélène Coulombe

*Expert-conseil en agroalimentaire et
en tourisme/gourmand*

Curriculum vitae

Mme Coulombe a une vaste expérience dans le domaine agroalimentaire. Au cours de sa carrière, elle a collaboré à de nombreux projets d'envergure. Elle est très connue dans les milieux de la gastronomie, des réseaux hôtellerie-restauration-institutions, de la culture culinaire québécoise, de l'agrotourisme, du tourisme culinaire, des produits régionaux et du terroir.

Expert-conseil dans ces domaines, elle a aussi participé à l'organisation de nombreux événements gourmands et a été à plusieurs reprises, membre de jurys pour divers concours.

Mme Coulombe est membre de plusieurs associations professionnelles dans les secteurs agroalimentaire et culinaire.

Sujet de la présentation

Tournées gourmandes à la Biosphère du Lac-Saint-Pierre

« Le développement de concepts gourmands attrayants, une formule touristique gagnante »

Résumé de la présentation

Au Québec, la tradition du « bien manger » n'est pas une légende, mais une réalité. Le Québec évolue au rythme d'une culture culinaire empreinte de tradition et de modernité. L'évolution culinaire confère maintenant une place à des produits spécifiques à chaque région. À la biosphère, on reconnaît comme produits d'appel l'oie de Baie-du-Febvre, l'esturgeon frais, et fumé, et comme produits spécifiques la perchaude, la barbe brune et l'écrevisse.

Une cuisine à saveur locale et régionale facilite la commercialisation des tables, tant auprès du consommateur local et des touristes que du monde des affaires. Une culture culinaire ne peut devenir réalité sans la mise en commun des idées et des efforts de chaque maillon de la chaîne agroalimentaire et des réseaux culturel et touristique et sans la valorisation des spécificités patrimoniales et régionales.

Le défi est donc lancé : bonifier l'offre touristique sur le territoire de la biosphère du Lac-Saint-Pierre en développant le tourisme culinaire-gourmand ; il y a beaucoup d'intérêts à saisir cette nouvelle vague qui est bien d'actualité.

Commission Conservation

*Présentation de M. Stéphane Nourry,
Gestionnaire des cours d'eau à la
M.R.C de Nicolet-Yamaska depuis 2002*

Curriculum vitae

M. Nourry détient un Baccalauréat en sciences géographie de l'Université de Sherbrooke (1996) et une Maîtrise ès sciences géographie en spécialisation en hydrologie de l'UQAM (2002)

Sujet de la présentation

« Une bande riveraine de 10 mètres en zone agricole : un défi relevé par la MRC de Nicolet-Yamaska »

Résumé de la présentation

Après plusieurs mois de rebondissements, le règlement de la MRC de Nicolet-Yamaska portant sur la mise en place d'une bande riveraine de 10 mètres en zone agricole le long des rivières Bécancour, Nicolet et Saint-François est finalement accepté par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions du Québec. L'efficacité des bandes riveraines est indéniable, plus sa largeur est importante, plus les chances de préserver les habitats aquatiques et terrestres s'accroissent. Portrait d'une MRC à vocation agricole voulant protéger ses ressources.



« Photo tiré du site Regroupement des Sauvaginiers du Lac-St-Pierre »

Commission Éducation et Recherche

Volet Recherche

Présenté par M. André Barabé, Ph. D.

Professeur à l'UQTR

Études en loisir, culture et tourisme

Et

Mme Véronique Marchand, étudiante

Maîtrise en loisir, culture et tourisme

Curriculum vitae

M. Barabé est détenteur d'un Ph.D. en Aménagement de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval; et d'un baccalauréat en Récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le champ d'enseignement et de recherche de M. Barabé porte sur la planification et la mise en valeur du développement durable du tourisme et de l'écotourisme.

Sujet de la présentation

« Les excursions nautiques guidées comme activité écotouristique dans la Réserve de la biosphère »

Résumé de la présentation

La *communication a pour but* de présenter les principaux résultats d'une recherche effectuée sur l'expérience des visiteurs lors d'excursions nautiques guidées sur le territoire de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. De façon plus spécifique, l'investigation vise à dresser le profil socio-économique des répondants et à déterminer les facteurs influençant la qualité de l'expérience vécue.

Le *cadre théorique de la recherche* s'appuie sur plusieurs modèles tirés de la littérature scientifique sur l'écotourisme (Ross & Wall,1999; Eagles, 2001; Garrod, 2003). *Au plan méthodologique*, l'étude s'est effectuée auprès de cinq organismes offrant des excursions nautiques guidées pour

de petits groupes. Au cours de l'été 2006, 20 excursions d'observation ont donné lieu à des comptes rendus écrits et photographiques. Par ailleurs, une démarche de recensement a permis d'établir à 1913 le nombre d'excursionnistes dont 316 ont accepté de participer à l'étude. Finalement, un échantillonnage probabiliste de type systématique a permis de constituer un échantillon de 100 excursionnistes.

Les résultats obtenus, à l'aide de la statistique descriptive, permettent de dégager un portrait général des excursionnistes et de mieux comprendre les facteurs discriminants favorisant une expérience écotouristique satisfaisante. Enfin, une analyse thématique du discours interprétatif des guides permet d'enrichir les résultats quantitatifs par des données qualitatives permettant de mieux comprendre la signification réelle de certains facteurs prépondérants.



« Photo Pourvoirie du Domaine du Lac-Saint-Pierre »

Commission Éducation

*Présentation de Mme Vicky Violette,
Conseillère en éducation relative en environnement et
coordonnatrice à la Société de conservation, d'interprétation et de
recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI)*

Curriculum vitae

Madame Vicky Violette possède six années d'expérience en éducation, en coordination ainsi qu'en biologie de la faune. À son Baccalauréat en sciences forestières et sa mineure en biologie de la faune, s'ajoute une Attestation d'études supérieures en éducation relative à l'environnement, obtenue 2005.

Résumé de la présentation



Ce projet a débuté au cours de l'année scolaire 2006-2007, dans le cadre du cours *Activités scientifiques* à l'École secondaire Pierre-de-Lestage. Grâce à une collaboration entre la SCIRBI et leur enseignant, monsieur Jean Castonguay, 16 élèves de cinquième secondaire ont étudié deux écosystèmes que l'on retrouve sur le territoire protégé par l'organisme, soit le marais et le marécage. Après avoir découvert les richesses de ce milieu naturel exceptionnel, les élèves ont pris connaissance des problématiques qui en affectent l'intégrité écologique, tels les changements climatiques, l'érosion des terres agricoles et la fragmentation du paysage forestier.

Pour contrer les impacts de ces problématiques, les élèves planteront, en mai 2007, 1 000 arbres indigènes dans le but de former des haies brise-vent et des couloirs fauniques. En plus de cette action concrète sur le terrain, les participants se sont interrogé sur les gestes respectueux de l'environnement qu'ils peuvent adopter dans leur vie quotidienne. Sachant que chaque kilogramme de matière compostée épargne un kilogramme de gaz à effet de serre à l'environnement, les élèves ont implanté un système de lombricompostage avec les déchets organiques de la cafétéria de l'école. Le compost récolté servira à faire pousser des fines herbes biologiques et des fleurs que les élèves vendront ce printemps. Les profits serviront au financement d'un voyage culturel au Pérou. Les élèves ont nommé leur projet de coopérative « Au paradis du lombric ».



Atelier 1 : Le tourisme culinaire

Local : E2 - 06

Animateur de l'atelier : Mme Diane Bouchard

Personne-ressource : Mme Rose-Hélène Coulombe

Secrétaire de l'atelier : Mme Pascale Plante

Descriptif de l'atelier

L'intérêt pour les produits culinaires et les vins a grandi au cours des dernières années et cette tendance devrait se maintenir et voire même progresser. Les Québécois et les Canadiens prennent part au mouvement international en faveur de l'utilisation des produits de culture locale et du développement d'une cuisine des régions.

Une cuisine à saveur locale et régionale facilite la commercialisation des tables, tant auprès des consommateurs locaux, des touristes que du monde des affaires. Il existe peu de forfaits axés sur le tourisme gourmand et la cuisine. En développant ce créneau, nous développerons un sentiment d'appartenance pour nos collectivités tout en créant des emplois.

Quelques faits...

- Les activités des Réserves de la biosphère canadiennes dépendent de la Coopération et l'accent y est mis sur le partenariat et la participation
- La coopération et l'adhésion des communautés riveraines sont essentielles à un **développement durable**
- Le développement d'activités à caractère alimentaire dans les collectivités doit permettre de faire grandir le sentiment d'appartenance envers la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
- Selon la Commission canadienne du tourisme *, la gastronomie est un élément qui s'ajoute à l'expérience culturelle et elle note un intérêt particulier et croissant dans les segments suivants :
 - Ballades gourmandes
 - Tables champêtres
 - Festivals et événements champêtres

Sachant que le tourisme culinaire est identifié comme axe de développement dans le plan directeur de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, on doit de poser comme question :

« Quelles devraient être les priorités d'action pour les deux prochaines années de la Commission Développement pour le tourisme culinaire sur le territoire de la Réserve ?

Objectifs de l'atelier

1. Se familiariser avec la terminologie
2. Voir les applications propres au lac Saint-Pierre
3. Proposer des activités ou projets permettant l'appartenance au lac Saint-Pierre
4. Identifier les actions prioritaires à retenir dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action en matière de tourisme culinaire avec un horizon de deux ans
5. Recruter 2 ou 3 membres qui désirent s'impliquer dans la poursuite des objectifs de la Commission Développement sous le volet Tourisme culinaire

Pour en savoir plus!



« Photos Normand Gariépy »

Atelier 2 : L'offre d'activités écotouristiques

Local : E2-16

Animateur de l'atelier : Mme Linda Trottier

Personne-ressource : M. Normand Gariépy

Secrétaire de la réunion : Mme Fabiola Aubry

Descriptif du thème de l'atelier

Le développement écotouristique du lac Saint-Pierre comporte nécessairement une large préoccupation d'application des principes de **développement durable**. Sa viabilité ainsi que sa mise en œuvre repose sur l'application et la reconnaissance des gestes de conservation présents sur le territoire. Le projet écotouristique intègre les usages de l'eau et aborde en ce faisant, certains usages qui peuvent être moins compatibles avec l'écotourisme. Le projet de développement peut être appelé à modifier des façons de faire et des pratiques habituelles. Il doit donc être compris et accepté de la population avant d'être mis en œuvre. Il existe, dans cette acceptation, des limites de nature sociale qu'il faut respecter afin d'arriver à un développement harmonieux de l'écotourisme au lac Saint-Pierre.

Quelques données...

- L'écotourisme et le tourisme d'aventure occupent 10 % de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec, tout marché confondu
- L'impact économique des dépenses touristiques des visiteurs étrangers, combinées à celles des utilisateurs québécois, liées au tourisme d'aventure et à l'écotourisme au Québec permet la création ou la consolidation de plus de 11,400 emplois. L'effet total est de 448 millions \$ en valeur ajoutée
- Sans compter les bénéfices pour l'avenir de la planète puisque l'écotourisme vise le respect des habitats et des collectivités supportant le développement de ce type d'activités

En tenant compte ces données : **Quelles devraient être les priorités d'actions pour les deux prochaines années de la Commission développement de l'offre d'activités écotouristiques au lac Saint-Pierre**

Objectifs de l'atelier

1. Identifier les enjeux et les défis qui freinent le développement de l'offre des activités écotouristiques au lac Saint-Pierre
2. Proposer des activités permettant d'améliorer la sensibilisation du public et sa participation
3. Identifier les actions prioritaires à retenir dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action en matière d'écotourisme au lac Saint-Pierre
4. Recruter 3 ou 4 personnes prêtes à s'impliquer dans la poursuite des objectifs de la Commission Développement sous le volet « offre d'activités écotouristiques »

Définition de l'écotourisme

La définition de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN), complémentaire à celle de l'International Ecotourism Society (TIES), reprend l'ensemble de nombreuses considérations sous la forme suivante :

« L'écotourisme est une visite, responsable au plan de l'environnement, dans des milieux naturels relativement peu perturbés, avec le but d'apprécier la nature (et toute autre dimension culturelle du passé ou du présent), qui fait la promotion de la conservation, qui a un faible impact négatif et qui permet une implication socio-économique des populations locales ».



« Photo Normand Gariépy prise sur le site www.biospherelac-Saint-pierre.qc.ca »

Atelier 3 : La conservation du milieu

Local : E 2-18

Animateur de l'atelier : M. Christian Hart

Personnes-ressource : M. Alec Delage

M. Paul Messier

Secrétaire de l'atelier : Mme Guylaine Fréchette

Descriptif de l'atelier

L'efficacité d'une Réserve de la biosphère implique que les scientifiques, les groupes de conservation et de développement ainsi que les communautés locales travaillent ensemble. Le lac Saint-Pierre a fait l'objet de nombreux inventaires, en particulier en ce qui concerne les habitats, la faune et la flore et les usages de l'eau. On doit se poser les questions suivantes :

- **Qui bénéficient de ces inventaires ?**
- **Comment les collectivités riveraines sont-elles sensibilisées ?**
- Les principales menaces aux habitats et à la faune sont connues ; **comment travailler d'une manière concertée afin d'en minimiser les impacts ?**

Les désignations de Réserve de la biosphère et de site RAMSAR viennent avec de grandes responsabilités, la première est de se parler puisque nous avons un objectif commun :

« TOUS VERS UNE DÉMARCHE DURABLE »

Enjeux de la thématique

- La conservation concerne de nombreux organismes locaux (OBNL), organismes supra-locaux (coopérative, ZIP, AFC, Sauvaginiers, pêcheurs commerciaux et sportifs, Comité de bassin versant, etc.) et paliers de gouvernement (Municipal, MRC, différents ministères, etc.) ;
- Le lac Saint-Pierre a été reconnu comme Réserve mondiale de la biosphère pour ses attributs naturels et pour les activités humaines qui s'y pratiquent ;
- Une des trois fonctions de la Réserve est la **conservation de la biodiversité** ;

Pour ce faire, tous les intervenants ayant un impact sur la biodiversité doivent se coordonner de façon à assumer pleinement cette fonction. La Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre a comme mandat d'assurer un appui logistique à cette démarche.

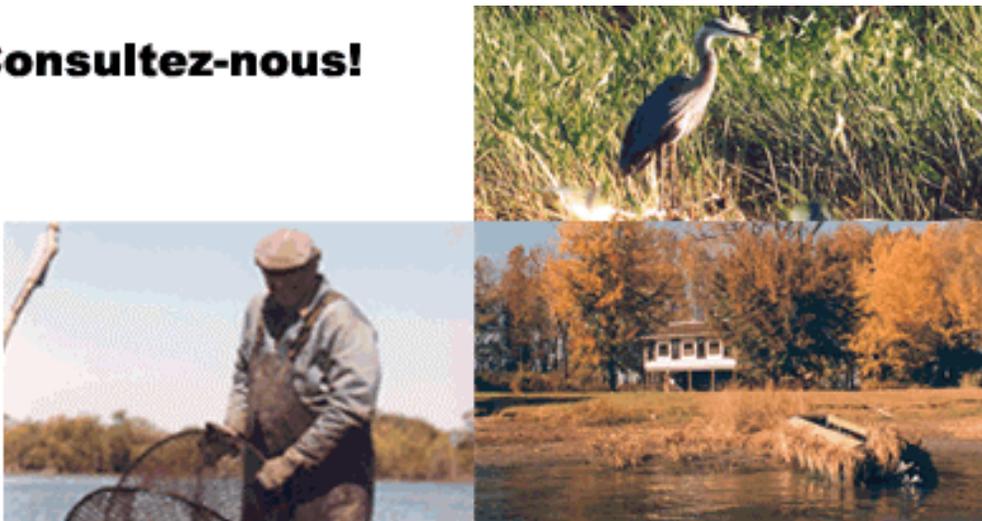
« La façon la plus efficace d'assurer la fonction d'appui logistique est souvent de favoriser, de façon informelle, la coopération et un certain degré de coordination parmi des agences, des groupes et des particuliers se livrant par eux-mêmes et pour leur propre compte à des activités de recherche, de surveillance ou d'éducation. L'un des défis consiste à élaborer une vision globale et à long terme en matière d'intervention, afin que cette vision serve de point de référence pour les autres. » (<http://www.biosphere-canada.ca/fonctionnelle>)

Objectifs de la thématique

En tenant compte de ces données, quelles devraient être les priorités d'action pour les deux prochaines années de la Commission Conservation ?

- Harmoniser les mandats des organismes, comités ou regroupements dédiés à la conservation de la biodiversité et des milieux du lac Saint-Pierre
- Identifier les actions prioritaires dans l'élaboration d'un plan d'action en matière de conservation
- Recruter 3 ou 4 personnes ou organismes prêtes à s'impliquer dans la poursuite des objectifs de la Commission Conservation

Consultez-nous!



« Photos Normand Gariépy tiré du site www.biospherelac-Saint-pierre.qc.ca »

Atelier 4 Éducation et Recherche

Local : E2-20

Animatrice de l'atelier : Mme Marie-Line Sauvé

Personnes-ressource : M. André Barabé (recherche)

Mme Carole Bellerose (éducation)

Secrétaire de l'atelier : Mme Véronique Marchand

Volet éducatif de la Commission

Descriptif du thème de l'atelier

D'une part, ce thème aborde le rôle et l'implication des différents acteurs impliqués en matière d'éducation environnementale au lac Saint-Pierre. Nous pensons aux municipalités qui appuient les trois centres d'interprétation existants. (CIPS¹, CIBDF², CBDQ³) Nous référons aussi aux nombreux ONG's qui offrent des activités à caractère éducatif : SABL⁴, SARCEL⁵, SCIRB⁶, SOMICO⁷, ZIP⁸, etc. Quelques entreprises privées dispensent également des services apparentés comme les excursions nautiques guidées (pourvoiries). D'autre part, ce thème soulève également le choix des clientèles cibles (milieu scolaire, citoyens des communautés locales, touristes et écotouristes, etc.), de la qualité des services offerts et du matériel didactique disponible.

Enjeux de la thématique

Le **développement durable** nous invite à changer nos manières de penser et d'agir. Dans ce contexte, l'éducation à l'environnement a pour enjeu principal de sensibiliser les communautés locales et les visiteurs à adopter des comportements, des attitudes et des valeurs qui sont plus respectueux du patrimoine naturel et culturel de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Objectifs spécifiques de l'atelier

1. Identifier et expliquer des pratiques environnementales réussies en matière d'éducation relative à l'environnement au lac Saint-Pierre.
2. Proposer des activités permettant d'améliorer l'éducation, la sensibilisation du public et sa participation.
3. Proposer les actions prioritaires à retenir dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action en matière d'éducation à l'environnement, avec un horizon de deux ans.
4. Recruter trois (3) membres qui désirent s'impliquer dans la poursuite des objectifs de la Commission Éducation et Recherche.

Volet Recherche de la Commission

Descriptif du thème de l'atelier

L'efficacité d'une Réserve de biosphère implique que les scientifiques, les groupes de conservation et de développement ainsi que les communautés locales travaillent tous ensemble. La gestion durable d'une Réserve de biosphère implique nécessairement que les décideurs s'appuient sur les *connaissances scientifiques développées en sciences naturelles et en sciences sociales*. Un *bilan des recherches actuelles* menées à l'échelle globale du territoire du lac Saint-Pierre demeure à effectuer. La mise en place d'un *système fonctionnel de gestion des données* pour l'utilisation rationnelle des résultats de la recherche demeure également une tâche à compléter. La *surveillance continue (monitoring)* et le développement des *indicateurs de durabilité* (en termes écologiques, économiques, sociaux et institutionnels) comptent parmi les activités à réaliser principalement pour les aires centrales et les zones tampons de la Réserve de la biosphère.

Enjeux de la thématique

Le premier enjeu consiste à *assurer un monitoring scientifique* des interactions entre les activités humaines et le maintien de la pérennité des ressources naturelles et de la biodiversité sur le territoire de la Réserve. À cet effet, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il faut souligner les travaux effectués par le Groupe de recherche sur les systèmes aquatiques (GREAA)) et l'outil exceptionnel que représente le navire de recherche *Le lampsilis*, inauguré en 2005. Quelques professeurs et étudiants gradués du Département d'études en loisir, culture et tourisme mènent aussi des recherches portant sur le **développement durable** du tourisme et de l'écotourisme sur le territoire de la Réserve. Le second enjeu porte sur la *mesure scientifique de l'évolution vers un modèle de **développement durable** vécu et viable* pour le territoire de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Ces enjeux sous-tendent

également la problématique de la coordination des projets de recherche ainsi que la *résolution des problèmes de financement* de ces activités de recherches scientifiques.

Objectifs de l'atelier

1. Identifier et expliquer des activités de recherche scientifique actuellement en cours au lac Saint-Pierre.
2. Discuter des façons d'intéresser des chercheurs de diverses universités et de divers collèges à s'impliquer dans la surveillance continue, la réalisation des inventaires, la mise en place d'un système fonctionnel de gestion des données.
3. Identifier les actions prioritaires à retenir dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'action en matière de recherche scientifique, avec un horizon de deux ans.
4. Recruter trois(3) membres qui désirent s'impliquer dans la poursuite des objectifs de la Commission Recherche et Éducation.



« Le Lampsilis de l'UQTR »

-
- 1 Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel
 - 2 Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre
 - 3 Centre de la Biodiversité du Québec
 - 4 Société d'Aménagement de la Baie-Lavallière
 - 5 Société d'Aménagement Récréatif pour la conservation de l'Environnement au Lac-Saint-Pierre
 - 6 Société de Conservation, d'Interprétation et de Recherche de Berthier et ses Îles
 - 7 Société de Mise en valeur de la Commune de Baie-du-Febvre
 - 8 Zone d'interprétation Prioritaire lac Saint-Pierre

Pourquoi le Lac-Saint-Pierre?



« Photos Normand Gariépy »

Le lac Saint-Pierre

« Un environnement unique »

Pourquoi ?

- Dernier bassin d'eau douce du Saint-Laurent
- Plus importante plaine d'inondation du Saint-Laurent
- Plus important archipel du Saint-Laurent avec 103 îles
- Territoire demeuré à 90 % naturel
- 20 % de tous les marais du Saint-Laurent
- 40 % des milieux humides du Saint-Laurent
- 288 espèces d'oiseaux y ont été vues dont 167 y nichent
- La plus importante héronnière d'Amérique du Nord avec plus de 1300 nids
- La plus importante halte migratoire de sauvagine du Saint-Laurent
- 27 espèces de plantes rares
- Première halte migratoire de l'Oie des Neiges sur le Saint-Laurent

Tiré de notre site Internet www.biospherelac-saint-pierre.qc.ca

Qu'est-ce qu'une Réserve de la biosphère ?

Réserve de la biosphère est une désignation que l'UNESCO confère à une région qui démontre par des approches innovatrices comment vivre en harmonie avec la nature. Une telle désignation n'est accordée qu'après que la région a été sélectionnée par un comité national et que sa candidature, présentée par un pays membre, a été retenue par l'UNESCO. Les Réserves de la biosphère représentent chacun un écosystème terrestre ou côtier d'importance mondiale.

Le terme « Réserve » ne signifie pas que ces endroits sont des zones où l'activité humaine et le développement sont absents ; au contraire, l'activité humaine et la santé des populations et des communautés font partie intégrante du programme des Réserves de la biosphère. Pris ensemble, les mots « Réserve de la biosphère » signifie que, dans une région particulière, des gens ont pris l'engagement de collaborer pour un avenir **durable**.

Au Canada on retrouve treize (13) Réserves de la biosphère dont trois (3) au Québec dont Charlevoix, Mont-Saint-Hilaire et le lac Saint-Pierre. De plus, une demande a été faite pour la région Manicouagan auprès de la Commission canadienne de l'UNESCO.

Quelles sont les fonctions d'une Réserve de la biosphère ?

- Elles contribuent à la **conservation** des terres en milieu rural, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique
- Elles favorisent le **développement durable** sur les plans social, culturel, économique et écologique
- Elles établissent une capacité locale pour les activités de **recherche**, de surveillance, d'éducation et de formation liées à la promotion de la conservation et du développement durable



« Photos tirées du site www.biosphere-lac-st-pierre.qc.ca »

Quelles sont les composantes d'une Réserve de la biosphère ?

Toutes les Réserves de la biosphère comportent les trois zones distinctes suivantes :

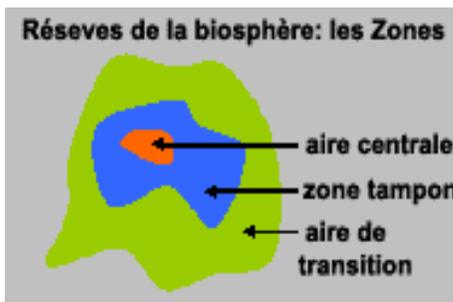
- **Aire centrale** : Elle constitue le point de référence sur l'état naturel de l'écosystème ou des écosystèmes de la Réserve
- **Aire tampon** : Entourant l'aire centrale, la zone tampon est gérée de manière à en appuyer les objectifs de conservation
- **Aire de coopération ou de transition ou d'influence** : Habituellement la plus grande partie de la Réserve entourant l'aire centrale et de tampon. C'est dans l'aire de coopération que la plupart des résidents vivent et travaillent, exploitant les ressources naturelles écologiquement viable

Tiré du guide communautaire sur les Réserves de la biosphère canadiennes. Publié par l'Association canadienne des Réserves de la biosphère. Juillet 2005

Le lac Saint-Pierre reconnu comme site RAMSAR

Le lac Saint-Pierre a reçu en 1998 la désignation de site **RAMSAR** en vertu de la convention relative aux zones humides d'importance internationale. C'est au Canada que l'on retrouve les plus grandes superficies au monde de milieux humides désignés comme site **RAMSAR** : 13 millions d'hectares sur un total mondial de 96 millions d'hectares.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet www.biospherelac-saint-pierre.qc.ca



■

L'UNESCO, la Réserve de la biosphère et le développement durable

« Le plus grand défi, au cours de ce nouveau siècle, est de prendre une idée qui semble abstraite - le développement durable- et d'en faire une réalité quotidienne pour tous les peuples du monde. »

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies

L'Homme et la biosphère, un programme pionnier

En 1968, l'UNESCO organise la première conférence intergouvernementale visant à réconcilier l'environnement et le développement, ce qu'on appelle maintenant le « le développement durable ». Cela conduit à la création du Programme «L'Homme et la Biosphère» (Man and Biosphère, MAB) de l'UNESCO. Cette conférence marque une étape dans le processus qui aboutira en 1972 à la Conférence sur l'environnement humain de Stockholm – première conférence des Nations Unies sur l'environnement.

Le principal défi du **développement durable** consiste à concilier la préservation de la biodiversité avec la satisfaction des besoins humains. Pour mieux comprendre ces relations entre les êtres humains et leur environnement, l'Unesco a lancé en 1970 le programme **l'Homme et la biosphère (MAB)**, à l'origine du concept et de l'outil que sont les Réserves de biosphère.

1984 : L'UNESCO accompagne les innovations scientifiques avec ses capacités de veille et d'expertise, à des niveaux divers. Ainsi, face au danger que représente le réchauffement climatique, elle crée, en concertation avec la Comité scientifique sur la recherche océanographique (SCOR), un Groupe consultatif sur le dioxyde de carbone océanique pour suivre les recherches mondiales sur le piégeage du carbone dans l'océan. Dans le domaine des organismes génétiquement modifiés (OGM), elle prépare pour 2006 une mallette pédagogique qui comprendra des dossiers, des affiches et douze petits films afin d'aider les enseignants et les décideurs à éduquer et informer sur ce sujet complexe et ses enjeux.

1987 : la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Gro Harlem Brundtland, utilise l'expression « **développement durable** » dans son rapport « Notre avenir à tous ». Depuis le concept est en constante évolution. Au départ il mettait l'accent sur la prise en compte de l'environnement dans les politiques de développement.

1992 : le tournant Rio, les grandes lignes du concept de **développement durable** sont définies dans l'Agenda 21, le Programme d'action pour le XXI^e siècle adopté par les gouvernements au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Au niveau institutionnel, Rio représente un tournant fondamental, ouvrant une nouvelle ère de coopération entre les gouvernements, les ONG et le

secteur privé. L'UNESCO reçoit la responsabilité de la mise en œuvre du Chapitre 35 de l'Agenda 21 (La science au service d'un développement durable) et du Chapitre 36 (Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation)

2000 : Déclaration du Millénaire, en 2000, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier, réunis au siège de l'Organisation des Nations Unies à New-York adoptent la Déclaration du Millénaire qui réaffirme le soutien de la communauté internationale à un « développement réellement durable » et définit le « respect de la nature » comme une valeur fondamentale.

2002 : le Sommet de Johannesburg, lors de ce sommet non seulement le nombre d'ONG et d'acteurs du secteur privé a augmenté parmi les participants, mais leur engagement en faveur du développement durable s'est renforcé à tous les niveaux, du local au mondial.

2005 : On compte 459 Réserves de biosphère dans 97 pays. Elles sont autant de laboratoires grandeur nature de **développement durable**, remplissant les fonctions de conservation (des écosystèmes, des espèces et des gènes), de développement (humain et économique) et de logistique (observation, recherche, échange d'informations).

Le développement durable, c'est...

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987) « Une vision du développement qui englobe les populations, les espèces animales et végétales, les écosystèmes, les ressources naturelles – l'eau, l'air, l'énergie - ,et qui intègre des préoccupations telles que la lutte contre la pauvreté, la paix, l'égalité entre les sexes, les droits humains, l'éducation pour tous, la santé, la sécurité humaine, le dialogue interculturel ».

2005-2014 : une Décennie pour changer

Face à ces problèmes, une des réponses apportées par les Nations Unies est la décennie de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014), lancée le 1^{er} mars 2005. Les quatre axes prioritaires de la Décennie visent à :

***Promouvoir l'éducation de base**

Il ne suffira pas de renforcer l'apprentissage de la lecture et du calcul pour réaliser des progrès sensibles en direction du développement durable. Les efforts doivent aussi porter sur le contenu et les méthodes de l'éducation et son adaptation à l'environnement culturel. L'éducation de base doit également encourager et aider les gens à s'impliquer dans la vie de leurs communautés et dans la prise de décision.

***Réorienter et réviser les programmes d'enseignement**

Il s'agit de repenser les programmes, de la maternelle à l'université, pour y inclure de façon explicite l'enseignement et la compréhension de problèmes liés à la durabilité sociale, économique, environnementale et culturelle de notre planète, en favorisant des approches interdisciplinaires.

***Informer et sensibiliser le public**

Si le concept du développement durable est maintenant connu dans les milieux institutionnels, académiques et spécialisés, il doit encore être diffusé sur le terrain. Tous les secteurs de la société devront être ciblés, des industriels jusqu'aux enfants dans les zones les plus reculées.



Tiré de L'UNESCO et le développement durable p. 2 à 5, Section de l'Éducation pour le développement durable et le Bureau de la planification stratégique. Imprimé dans les ateliers de l'UNESCO, France, 2005 »

La démarche de labellisation

*Présentée par : Mme Marie-Line Sauvé
Administratrice à la Coopérative*

Descriptif de la présentation

C'est une démarche préalable à la mise en œuvre d'un plan de commercialisation de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Plusieurs étapes menant au développement de critères, au processus de certification et aux modalités d'application sont à prévoir.

L'objectif étant de reconnaître par un sceau de qualité, les produits et services offerts en accord avec les principes de **développement durable** sur le territoire de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Suivant le modèle du Chemin du Roy, Mme Sauvé vous en expliquera les tenants et aboutissants de cette démarche qui sera élaborée de concert avec Tourisme Québec et les intervenants du territoire de la Réserve.



« Photo de Rosaire Lemay »



« Photo source inconnue »

EXEMPLES DE PRISE EN CHARGE

PAR LES COLLECTIVITÉS DU LAC SAINT-PIERRE DEPUIS LE 1^{ER} FORUM À L'AUTOMNE 2003.

MRC du Bas-Richelieu

« Survol du Lac Saint-Pierre »

Une exposition virtuelle réalisée par le Centre d'interprétation du Patrimoine de Sorel est accessible au : www.survoldulacsaintpierre.com Elle met en valeur l'environnement naturel de l'archipel du Lac Saint-Pierre. On y retrouve des informations pertinentes sur la flore et la faune qui abondent dans ces milieux humides exceptionnels. Les nombreux textes de l'exposition sont imagés par plus de 300 photos, des extraits vidéo et des illustrations colorées. Les visiteurs seront séduits par les paysages envoûtants et mystérieux, les changements saisonniers qui les métamorphosent et les différentes activités qu'on y pratique.

« De la parole à l'action : L'Agenda 21 adopté à la ville de Sorel-Tracy »

En 2002, 6500 collectivités dans le monde ont adopté un Agenda 21, dont la majorité en Europe du Nord (80%). En 2005, au Québec, démarrage récent dans 7 collectivités, d'un processus d'adoption de l'Agenda 21, dont la ville de Sorel-Tracy. En 2006, 2 collectivités au Québec adoptent un plan d'action pour mettre en œuvre le processus de développement durable de sa ville, Baie Saint-Paul et Sorel-Tracy.

Depuis quelques années, la notion de **durabilité urbaine** progresse auprès des décideurs et intervenants concernés par la qualité de vie des citoyens, le dynamisme économique et la qualité de l'environnement, ces trois éléments se révélant souvent des facteurs déterminants dans le choix d'investissements et le recrutement de travailleurs qualifiés. Outre ces considérations d'ordre économique, c'est toutefois la prise de conscience des impacts négatifs de décisions prises par le passé dans le cadre d'un développement urbain débridé et peu soucieux des conséquences à long terme que les élus et les partenaires de la ville se sont dotés d'un Agenda 21 local. Ce plan d'action repose sur une vision de ce que la collectivité souhaite pour son futur.

LA VISION SOREL-TRACY

*« Une porte d'entrée au lac Saint-Pierre, Réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO;
une communauté fière de son histoire et ouverte sur le monde;
une municipalité à échelle humaine, chaleureuse et accueillante, inclusive et solidaire;
une population, des entreprises et des institutions dynamiques, créatives et engagées vers un
développement durable ;
un territoire où il existe une harmonisation des divers usages;
une région où l'on bénéficie d'une cohabitation heureuse entre les milieux urbains et ruraux. »*

MRC de Bécancour

« Trame verte de Bécancour, un plus pour la région. »

Le comité Zip les Deux Rives de concert avec la SADC de Nicolet-Yamaska et le Centre d'aide aux Entreprises(CAE) des 3 rivières inc. ont élaboré au cours de l'année 2006 un projet de conservation et de développement durable qui implique la MRC de Bécancour et son territoire. Ce projet permet de rattacher la Réserve Léon Provencher à la faune et à la flore qui se situent en périphérie de celle-ci. C'est ainsi qu'est née la Trame verte de Bécancour.

« Plantation de plus de 1500 arbres, pour une vision plus verte de l'autoroute 55 »

Au cours de l'été 2006, 1500 arbres ont été plantés le long de l'autoroute 55 par le comité Zip les Deux Rives, en plus d'embellir le paysage, cela a pour conséquence de réduire la vitesse des vents, par le fait même assure des conditions routières plus sécuritaires pour les automobilistes.

« Journée nettoyage de la petite Floride »

Le comité Zip les Deux Rives en collaboration avec la Chambre de commerce de la ville de Bécancour a organisé une corvée communautaire de nettoyage des berges du Saint-Laurent. Lors de cette journée une vingtaine de personnes ont permis de ramasser environ six verges cubes de déchets de toutes sortes, soit l'équivalent d'un conteneur à déchets.

Ville de Trois-Rivières

« Club multi-voile 4 saisons »

Transformation du Centre Nautique de Francheville en Club Multi-voile 4 saisons. On y retrouve dorénavant des activités à l'année dont le ski cerf-volant en hiver. Des camps hivernaux s'y déroulent tant pour les enfants que pour les familles. Des chalets locatifs ont été construits sur pilotis et offrent une magnifique vue sur le Lac Saint-Pierre.

« Le Lampsilis arrivé à bon port! »

Le Lampsilis, nom désignant le navire de recherche de l'université du Québec du à Trois-Rivières (UQTR), a été officiellement inauguré le 20 mai 2005. Baptisé ainsi en l'honneur d'un sixième Grand Lac, ayant occupé les basses terres du Saint-Laurent il y a un peu plus de 8000 ans, et d'une variété de moules qui habite le fleuve Saint-Laurent, mais qui est menacée par la dégradation de son habitat. L'acquisition du bateau-laboratoire représente un outil exceptionnel pour la mise en place de programmes de recherche intégrée et d'envergure pour l'étude de la portion d'eau douce et de la zone de transition estuarienne du Fleuve Saint-Laurent. La marraine du Lampsilis est Mme Estelle Lacoursière, qui a œuvrée à l'UQTR depuis sa création et qui a dédié toute sa carrière à la cause de l'environnement.

MRC de D'Autray

« SCIRBI »

La société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles est un organisme sans but lucratif, qui gère les sentiers de la Commune et de l'île du Milieu. Ces sentiers, d'une longueur totale de 10 km, permettent d'observer la faune et la flore typique du lac Saint-Pierre.

Les sentiers de la SCIRBI sont accessibles à l'année. L'été, des naturalistes sont sur place les fins de semaine pour offrir des activités de découverte de la nature. Pendant l'hiver, des pistes de ski de fond et de raquette sont aménagées. Au fil des saisons, une variété d'évènements spéciaux est organisée et des ateliers sont animés auprès des groupes sur réservation.

Les ateliers portent sur les grenouilles, couleuvres, tortues, salamandres, pour ne citer que ceux-là. Des camps de jours sont aussi organisés et une randonnée au clair de lune, profitant du paysage sous la pénombre des sentiers, les participants peuvent découvrir les habitants nocturnes des milieux humides, forestiers et agricoles.

« Conservation de la prairie de l'Île de Grâce »

L'île de Grâce est reconnue comme un habitat essentiel à la diversité biologique du lac Saint-Pierre. En effet, faune ailée et terrestre s'y retrouve en très grand nombre. Ses différents marais, sa prairie et sa forêt mature favorisent cette biodiversité si importante. L'origine de l'occupation de l'île par l'homme est également à mentionner. En effet, cette île a été très rapidement habitée par des colons, et cela, dès le début de la colonie française. À une certaine époque, on y retrouvait plus d'une dizaine de familles, une école et une église. Cette île permettait à tous ces gens, tous agriculteurs, de nourrir leur famille, leur bétail et même de commercer avec les riverains d'en face. M. Henri Letendre y a habité durant toute sa vie active, ses pratiques agricoles ainsi que celles de son successeur, M. Jean-Pierre Gouin, ont permis la conservation d'une prairie exceptionnelle au lac Saint-Pierre.

Le regroupement des Sauvaginiers du lac Saint-Pierre veut protéger les valeurs tant biologiques qu'historiques de l'île, mais tout particulièrement la productivité d'une prairie de plus de 100 hectares. La poursuite d'activité agricoles traditionnelles semble l'avenue la plus intéressante. Ce regroupement de chasseurs de canards démontre l'importance de protéger les habitats de la faune afin d'assurer la pérennité d'une activité traditionnelle bien ancrée au lac Saint-Pierre.



« Le grand héron »

MRC de Maskinongé

« Aménagements de mise en valeur de la faune – Pointe-Yamachiche »

Le Comité Zip du lac Saint-Pierre s'affaire à favoriser l'accès public sur le territoire et à mettre en valeur les terres publiques de la rive nord du lac Saint-Pierre. À l'heure actuelle, un stationnement a déjà été aménagé sur la pointe Yamachiche. À l'automne 2007, un trottoir de bois, un belvédère et une tour d'observation seront installés afin d'améliorer l'accès aux amateurs de nature et d'offrir des fenêtres directement sur le lac. Le territoire sera ainsi mieux protégé et conservé. Le projet a été initié au départ par la MRC de Maskinongé.

De plus, le comité Zip a travaillé également sur un inventaire faunique et floristique de la rive nord du lac Saint-Pierre (2005-2006), sur un projet concernant le suivi des plantes envahissantes sur les rives du lac et certaines îles (2005-2006). Un plan de conservation et de mise en valeur de la Pointe à Caron (rive du lac Saint-Pierre) a été élaboré également.

« Dispositions particulières dans le cadre d'un plan de gestion du littoral »

La nouvelle politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement ayant entraîné une problématique particulière concernant les zones inondables, le service d'aménagement de la MRC de Maskinongé a élaboré un plan de gestion visant à reconnaître la particularité du littoral (zone inondable 0-2 ans) du lac Saint-Pierre ainsi que les usages existants. Un bel exemple de protection et d'ouverture.

« Protection de l'habitat de la tortue des bois à Saint-Alexis-des-Monts »

Dans le but d'assurer la protection d'une espèce faunique et de son habitat, la Coopérative des travailleurs de la Mastigouche et Faune Québec entre autre, ont procédé à un inventaire des tortues des bois dans le bassin versant de la rivière-du-Loup à Saint-Alexis-des-Monts. La tortue des bois est une espèce désignée vulnérable et a été observé jusqu'à la plaine inondable du lac Saint-Pierre.



« La tortue des bois »



« Le canard branchu »

MRC Nicolet-Yamaska

« Sarcel Inc. : Projet pilote de haies brise-vent et de bandes enherbées en plaine d'inondation »

Ces projets ont été mis en place afin de réduire en été l'effet de l'érosion éolienne et au printemps l'effet combiné des vents et de l'eau qui accélère le remplissage des fossés agricoles en plus d'endommager les digues des haltes migratoires. De plus, les bandes enherbées diminuent grandement la quantité d'engrais et d'herbicides dans l'eau des cours d'eau qui drainent les basses terres agricoles. Les partenaires de ce projet sont le MAPAQ et le MRNF.

« Sarcel Inc. : Implantation du semis directe sur des terres agricoles inondés »

Via un partenariat avec le Club conseil en agroenvironnement Yamasol inc. SARCEL a implanté sur ses terres agricoles l'utilisation de la technique de semis directes qui augmentent la teneur en matière organique en surface, diminue les charges de mécanisation, augmentent l'activité biologique de la surface et évite la destruction des lombrics (vers de terre), limite l'érosion, permet un gain de temps (jusqu'à 50%) et réduit les consommations de carburant. Cette technique jadis réputée comme inutilisable en plaine inondable est adoptée par de plus en plus de producteurs riverains du lac Saint-Pierre.

Comité organisateur du Forum 2007

M. Christian Hart, président de la Coopérative, CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska

M. Normand Gariépy, vice-président de la Coopérative, CLD de la MRC de D'Autray

Mme Linda Trottier, secrétaire-trésorière de la Coopérative, CLD de la MRC de D'Autray

M. André Barabé, administrateur à la Coopérative, professeur et directeur de recherche UQTR

Mme Carole Bellerose, administratrice à la Coopérative, Centre de la Biodiversité de Bécancour

Mme Guylaine Fréchette, administratrice à la Coopérative, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre

M. René Raiche, directeur de la planification stratégique et du développement à la Coopérative

Mme Nicole O'Bomsawin, adjointe au développement et aux relations autochtones

Merci pour leurs aides

Mme Marie-Line Sauvé, administratrice à la Coopérative, SDÉ de Trois-Rivières

Mme Pascale Plante, administratrice à la Coopérative, CLD de la MRC de Maskinongé

Mme Fabiola Aubry, administratrice à la Coopérative, CLD de la MRC de Bécancour

Mme Diane Bouchard, administratrice à la Coopérative. CLD du Bas-Richelieu

M. Alec Delage, administrateur à la Coopérative, Pourvoirie du Lac-Saint-Pierre

Office de tourisme de Nicolet

Mes commentaires !!!

Mes questions ???

*À retenir ****

Grille d'évaluation du forum 2007

S.V.P. Cochez une case

Thèmes du forum	Très intéressant	intéressant	Peu intéressant	Non intéressant
Conférence d'ouverture				
Présentation du concept d'une Réserve				
Présentation Commission Conservation				
Présentation Commission Éducation				
Présentation Commission Recherche				
Présentation Commission Développement				
Atelier 1 Tourisme Culinaire				
Atelier 2 sur l'écotourisme				
Atelier 3 sur la Conservation				
Atelier 4 sur l'Éducation et la Recherche				
Plénière de l'après-midi				
Programme de labellisation				
Informations contenues dans le cahier du participant				

Logistique du forum	Oui	Non	+ ou -	Indifférent
Avez-vous aimé l'emplacement ?				
Avez-vous aimé le repas ?				
Avez-vous aimé les pauses santé équitables ?				
Avez-vous aimé le cocktail ?				
Avez-vous aimé la sensibilisation à la récupération ?				
Êtes-vous sensibilisé(e) et mieux informé(e) sur la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre				

Commentaires :



Mot du préfet
M. Raymond Bilodeau

À tous les participants,

Je souhaite la bienvenue à tous les participants au Forum de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre qui se tient cette année à Nicolet.

C'est avec fierté que nous nous comptons parmi les treize Réserves de la biosphère dans les sept provinces canadiennes.

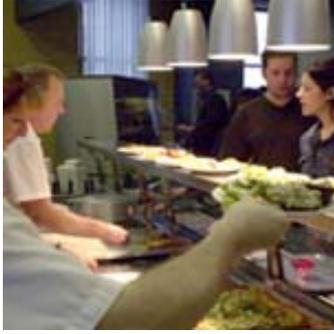
La MRC de Nicolet-Yamaska, comme sa devise l'exprime « une terre nourricière », tient à la préservation de ce patrimoine dans un objectif de développement durable. La MRC démontre son attachement à ce bel héritage par l'application, dans son schéma d'aménagement, de règles rigoureuses telles la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

La Coopérative de solidarité plus qu'un partenaire, y joue un rôle directeur dans la coordination d'activités locales. L'écotourisme est le nerf du développement de cet immense territoire protégé et reconnu par l'UNESCO.

La nature est au cœur de nos préoccupations. Bon séjour chez-nous.

Le préfet de la MRC de Nicolet-Yamaska

Raymond Bilodeau



Le buffet chaud

Crudités et trempette
Marinade

Salade du maraîcher
Salade et fromage
Salade de couscous et légumes à l'italienne
Salade de tourelles et jambon

Plateau de charcuterie (jambon, dinde rôtie, pâté de campagne, pâté de foie)
Plateau de fromage (Brie Québécois, Cheddar et Oka)

Tortellinis aux tomates et basilic
Sauté de veau sauce marchand de vin

Pain et beurre
Plateau de desserts
Thé, café

*Bon appétit et on se dirige aux ateliers pour
13 h. 15 min.*

Liste des fournisseurs

Direction Vert.com	Sacs pour épicerie, plage	Sorel-Tracy
Publicité Gilles	Stylo	Trois-Rivières Secteur Cap-de-la-Madeleine
Eau du Canada Labrador Laurentienne	Eau, distributrices	Nicolet
Galoto-Boulangerie-Café	Café Équitable	Nicolet
Les Jardins de l'Oie	Pâté de foie gras	Nicolet
Équiterre	Tasses	Montréal
Crayonart	Conception graphique	Nicolet

Merci pour votre coopération



« Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre et Siège social de La Coopérative de Solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre »

Prix de participation sont une gracieuseté de

Théâtre de Belcourt de Baie-du-Febvre

2 billets pour le spectacle de Yann Perreau
du 6 avril 2007

2 billets pour le spectacle de Marie-Lise Pilote
du 9 juin 2007

2 billets pour le spectacle de Meemer
du 2 juin 2007

Equiterre

2 CDRom de la conférence de Hubert Reeves et
de David Suzuki

MRC de D'Autray

1 bac à compostage

Merci pour votre contribution!



« Regroupement des Sauvaginiens du Lac-Saint-Pierre »

Coopérative de solidarité de la Réserve
de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

